

Chers amis pongistes,

**Le CTT Nugerol-Landeron et le CTT La Côte Peseux ont le plaisir de vous convier aux
Championnats Neuchâtelois Individuels 2012-2013**

qui se dérouleront les samedi 27 et dimanche 28 avril 2013 au

Centre sportif « Les deux Thielles » au Landeron

Participation Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs de l'ANJTT du Canton de Neuchâtel ainsi qu'aux invités conviés par les organisateurs en possession d'une licence STT valable, laquelle devra être présentée lors du règlement de la finance d'inscription (**oubli : amende Fr. 20.- selon art.12.3.1 R.F. STT**).

Séries prévues

Samedi 27 avril 2013

Ouverture de la salle 7 h 30

8h : Double garçons U11U13 (KO system)

Double garçons U15 (KO system)

Double U18 (KO System)

Double O40O70 (Poules)

9h : Simple garçons U11U13 (poule)

Simple garçons U15 (poule)

Simple garçons U18 (KO system)

10h : Simple O50O70 (poule)

Simple O40 (poule)

12h : Open Double E (KO system)

13h : Open Jeunesse mixte (KO system)

14h : Open Simple E (KO system)

17h : **Double O20 (KO system)**

18h30 : **Simple O20 (poule)**

Dimanche 28 avril 2013

Ouverture de la salle 7 h 30

9h: Open Double D

Open Double C

10h : Double Messieurs AB

10h30 : Open Simple C

11h : Open Simple D

12h : Open Simple B

14h : Open ABCD (D3 et plus uniquement)

L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.

Généralités

Les championnats neuchâtelois individuels se disputent selon la formule suivante :

Séries simples Jeunesse

Jusqu'à 3 inscrits : série annulée ou regroupée

Dès 4 inscrits : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe

Les séries Simple et Double Filles n'ont pas été proposées car il n'y avait pas assez de potentielles inscrites. Les Filles jeunesse pourront donc participer dans les catégories garçons correspondant à leur âge.

Séries adultes simples et doubles

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée

Dès 4 inscrits : tableau à élimination directe

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues
- le quotient des points gagnés et perdus

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

En simple :

- Un joueur peut s'inscrire dans la série de simple correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. **Un joueur D1 ou D2 ne peut pas participer à la série C.**
- Un joueur jeunesse ne peut s'inscrire qu'uniquement dans la catégorie correspondant à son âge.
- Pour le samedi un/e joueur/se ne peut participer **qu'à deux séries en simple** + série O20
- Pour le dimanche un/e joueur/se ne peut participer **qu'à deux séries en simple** + Open (D3 classement minimal)
- **Les séries Simple O20 et Double O20 sont ouvertes à tous les joueurs nés en 1992 ou avant**
- Les séries Simple et Double Dames ont dû être annulées après sondage des inscriptions. Les Dames pourront donc s'inscrire dans toutes les séries Simple et Double Hommes selon le règlement en vigueur.
- La série Open se joue en 3 sets gagnants. Dès les quarts de finale, les matchs se jouent en 4 sets gagnants.

En double :

- Un joueur peut s'inscrire dans la série de double correspondant à son classement **ou** dans celle qui comporte le classement directement supérieur au sien à condition d'avoir comme partenaire un joueur classé dans cette catégorie. **Le joueur D1 ou D2 ne peut pas participer à la série double C.**
- Un seul double autorisé le dimanche. Pour le samedi un joueur peut participer à deux séries de doubles + Double O20.

Balle officielle

-

Nombre de tables

14-16

Juge-arbitre

Katja Brand

Arbitres

A DETERMINER

Finance d'inscription

Open ABCD

Fr. 10.-

Toutes les autres séries simples

Fr. 8.-

Séries doubles, par joueur / joueuse Fr. 7.-
U11, U13, U15, U18 : toutes les séries Fr. 5.-

Inscription Sur les listes envoyées aux clubs, lesquelles devront être retournées (**par courrier "A"**) jusqu'au mardi 16 avril 2013 (timbre de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Christophe Delestre, Faubourg de l'Hôpital 56, 2000 Neuchâtel

Ou de préférence par e-mail à : christophe.delestre@anjtt.ch

Tirage au sort Jeudi 18 avril 2013 à 20h00

Paiement **Les coûts d'inscription seront envoyés aux clubs**

Informations diverses La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle

Absence excusée Par téléphone à Christian Mignot, au plus tard le vendredi 26 avril 2013 avant 18 h 00 (téléphone : 078.674.89.62)

Forfait Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (**frais d'inscription + Fr. 20,-**)

Bar **Pâtes deux sauces dimanche à midi**
Fondue le samedi soir sur inscription (voir annexe)

Prix Petite restauration à la cantine : boissons chaudes et froides à prix attractifs.
Les deux finalistes et les deux demi-finalistes gagneront une médaille. **Dans les catégories O20 et double O20 : Prix en nature.**

Président du comité
D'organisation **Sébastien EGGER**

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,
Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Neuchâtel, le 10 mars 2013

Les organisateurs

Annexe : tableaux d'inscriptions du tournoi et inscription au souper fondue